

PROGRAMME

ATELIER INTER REGIONAL **MEDISANGLIER**

LE 28 NOVEMBRE 2017

A LA MAISON REGIONALE DE LA CHASSE ET DE LA PECHE (MONTPELLIER)



MARDI 28 NOVEMBRE MATIN

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h30 – 9h00 **CAFE DE BIENVENUE**

INTRODUCTION

9h00 – 9h10

DISCOURS D'OUVERTURE

Ferdinand JAOUL, Conseil Régional Occitanie délégué à la chasse et à la Pêche
Didier KRUGER, Directeur DREAL Occitanie ou son représentant
Serge CASTERAN, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

9h10 – 9h20

DISCOURS D'INTRODUCTION

Jean-Pierre SANSON, Président du Comité de Pilotage MediSanglier, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

9h20 – 9h40

DIFFUSION D'EXTRAITS DU FILM "Sanglier, Mythes & Réalités " de Julien DOMINGO, financé par Seasons et le Centre National du Cinéma, produit par *Parce Que ! Prod.*

CONNAISSANCES DE L'ESPECE

9h40 – 10h00

1. ÉRIC BAUBET (ONCFS Unité Cervidés-Sanglier) | La modélisation : un outil d'aide à la gestion des sangliers.

10h00 – 10h20

2. LAURA TOUZOT (CNRS LBBE) | Relation entre la fructification forestière, la démographie du sanglier et les dégâts aux cultures à court, moyen et long terme.

10h20 – 10h40

3. AGATHE CHASSAGNEUX (ONCFS Unité Cervidés-Sanglier) | Effet de la chasse sur le comportement spatial du sanglier.

10h40 – 11h00

PAUSE CAFÉ – ECHANGES ENTRE LES PARTICIPANTS

11h00 – 11h20

4. THIBAUT GAYET (CNRS LBBE) | Problématique d'hybridation entre sanglier et porc, incidence en matière de gestion.

ASPECTS SOCIOLOGIQUES - ECONOMIQUES – CULTURELS ET IMAGE DE LA CHASSE

11h20 – 11h40

5. MARC VALAT (FDC 30) | De la gestion du loisir chasse à la gestion d'une espèce en surabondance : point de situation sur le département du Gard

11h40 – 12h00

6. CHRISTINE SAINT ANDRIEUX (ONCFS Unité Cervidés-Sanglier) | Collisions routières en France : évolution de la problématique, quelles statistiques, quels suivis, quels outils ?

12h00 – 12h20

7. CORALIE MOUNET (CNRS – laboratoire des sciences sociales) | Conflits, controverses et 'vivre ensemble' : complexité des jeux d'acteurs autour de la gestion du sanglier.

MARDI 28 NOVEMBRE MIDI

DEJEUNER

12h25 – 13h25 **BUFFET / MOMENT D'ÉCHANGE ENTRE LES PARTICIPANTS**

MARDI 28 NOVEMBRE APRES MIDI

OUTILS DE GESTION CYNEGETIQUE

- 13h30 – 13h50 **8. MATTHIEU SALVAUDON** (FNC) | (i) Evolution des prélèvements, dégâts de sanglier et carte des points noirs en zone méditerranéenne – (ii) Résultats du questionnaire adressé aux fédérations des chasseurs concernant les outils de gestion et de prévention.
- 13h50 – 14h10 **9. YVES LECOQCQ** (Secrétaire Général émérite de la FACE) | Tendances d'évolution du sanglier systèmes d'indemnisation mis en place dans les autres pays membres de l'Union Européenne.
- 14h10 – 14h30 **10. JEAN-CLAUDE RICCI** (IMPCF) | Présentation de différents modèles d'évaluation des populations et du risque de dommages à l'agriculture développés par l'INRA.

REGLEMENTATION ET GESTION DES POPULATIONS

- 14h30 – 14h50 **11. CHARLES LAGIER** (Avocat conseil - FNC) | « droits du sanglier » et évolution de la législation et de la réglementation notamment du système d'indemnisation.
- 14h50 – 15h10 **12. ÉRIC BAUBET** (ONCFS Unité Cervidés-Sanglier) | Le point sur l'utilisation de l'agrainage de dissuasion appliqué au contexte méditerranéen.
- 15h30 – 15h50 **PAUSE CAFÉ - ECHANGES ENTRE LES PARTICIPANTS**
- 15h10 – 15h30 **13. LOLITA ARRIGHI** (DDTM 30) | Plan National de Maîtrise du Sanglier, le point de vue de l'administration concernant le sanglier et sa gestion sur les départements méditerranéens.
- 15h50 – 16h10 **14. Xavier ROMERO** (Conseil Régional Occitanie) | Suivi et appui financier de la Région sur le projet MediSanglier : Pourquoi cette initiative et quelles sont les attentes d'une collectivité ?

RISQUES SANITAIRES

- 16h10 – 16h30 **15. STEPHANIE DESVAUX** (ONCFS Unité Sanitaire) / **Geoffrey PETIT** (CIRAD) | Problématiques sanitaires des populations de sanglier : focus sur la Peste Porcine Africaine et la maladie de l'œdème en France.

OBSERVATOIRE DE LA GRANDE FAUNE

- 16h30 – 16h50 **16. CHRISTINE SAINT ANDRIEUX** (ONCFS Unité Cervidés-Sanglier) | Présentation de deux observatoires : (1) l'Observatoire du Sanglier (2) l'Observatoire de la Grande Faune et des Habitats : objectifs, fonctionnement et résultats pour les fédérations.

- 16h50 – 17h10 **FIN DES ATELIERS – MOT DE CONCLUSION**

INTERVENTION N° 1

M. ÉRIC BAUBET



LA MODELISATION : UN OUTIL D'AIDE A LA GESTION DES SANGLIERS.

FONCTION : Chef équipe expertise gestion & Chef de projet études sangliers

CONTACT : eric.baubet@oncfs.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

L'augmentation des effectifs de sangliers se traduit clairement par l'accroissement régulier des tableaux de chasse et par les conséquences sur les activités humaines (dégâts agricoles, collisions avec les véhicules, intrusions en zones urbanisées, problèmes sanitaires), malgré les fortes pressions de chasse exercées parfois. La modélisation du fonctionnement de la dynamique d'une population chassée de sangliers constitue un outil utile à la gestion. Un modèle démographique structuré en classes de sexe et de poids à partir des paramètres disponibles dans la bibliographie ou, à défaut, estimés à dire d'experts permet de déterminer la manière dont il aurait fallu modifier la pression de chasse pour atteindre la valeur de taux d'accroissement souhaité, dans les conditions de gestion définies. Ce modèle montre qu'il existe différents scénarii pour atteindre un objectif mais que, selon l'objectif recherché, tous ne sont pas forcément toujours opportuns. Cette approche de modélisation doit encore être améliorée peut tenir compte des conditions d'environnement variables, comme par exemple la prise en compte des fructifications forestières.

INTERVENTION N° 2

MME LAURA TOUZOT



RELATION ENTRE LA FRUCTIFICATION FORESTIERE, LA DEMOGRAPHIE DU SANGLIER ET LES DEGATS AUX CULTURES A COURT, MOYEN ET LONG TERME.

FONCTION : Doctorante

CONTACT : laura.touzot@hotmail.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

Le masting, caractérisé par des fructifications massives, intermittentes et synchronisées à l'échelle d'une population, est un patron de fructification très répandue en milieu tempéré dans de nombreux groupes taxonomiques de plantes. Les chênes et les hêtres constituent des modèles emblématiques de ce phénomène. Les populations de sanglier, espèce qui connaît ces dernières décennies une expansion numérique et spatiale considérable, sont connues comme étant de grandes consommatrices des fructifications du chêne et du hêtre.

En parallèle, le montant des indemnisations liées aux dégâts occasionnés par les ongulés sur l'agriculture a connu une forte augmentation en passant de 2 à 43 millions d'euros entre 1973 et 2014 pour notre seul pays. Les sangliers sont identifiés comme responsables de plus de 85% de ces dégâts. Aujourd'hui nous nous intéresserons à une analyse conduite sur la quasi-totalité des communes françaises afin d'explorer les relations directes et indirectes existantes entre l'intensité des glandées et des fainées (estimées grâce aux données issues du réseau Graines et Plants), les effectifs de sangliers (estimés par les prélèvements à la chasse) et l'intensité des dégâts agricoles. Les résultats permettront de vérifier si l'hypothèse d'une forte fréquentation des cultures les années de faibles fructifications est avérée, et le cas échéant, de mettre en place des mesures préventives permettant de les contenir.

INTERVENTION N° 3
MME AGATHE CHASSAGNEUX



**EFFET DE LA CHASSE SUR LE COMPORTEMENT SPATIAL
DU SANGLIER**

FONCTION : Doctorante ONCFS

CONTACT : agathe.chassagneux@oncfs.gouv.fr

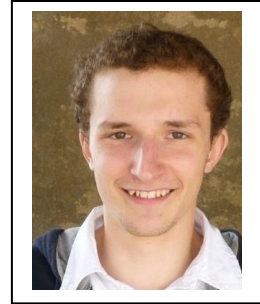
RESUME DE L'INTERVENTION :

Au cours des dernières décennies, les populations d'ongulés sauvages – dont le sanglier – ont considérablement augmenté dans l'hémisphère Nord, tant sur le plan numérique que spatial (Côté et al. 2004). Cet essor est aujourd'hui à l'origine de nombreux conflits dans les zones de recoupement avec les activités humaines, ce qui se traduit par une augmentation des dégâts agricoles, forestiers et sanitaires (Côté et al. 2004, Apollonio et al. 2010). Il apparaît donc primordial de réguler efficacement le sanglier, via la chasse ou la gestion de ses habitats. Cependant, face à la diminution croissante du nombre de chasseurs, le contrôle des populations de sanglier via ce processus de prédation devient de plus en plus difficile (Riley et al. 2003, Massei et al. 2015). Il apparaît donc nécessaire de mieux décrire et comprendre les réactions spatiales des animaux à cette forme particulière de prédation, ainsi que leurs déterminants.

L'objectif de cette étude est d'apporter des éléments de compréhension des réactions spatiales individuelles du sanglier en réponse à une action de chasse collective, la battue, et d'en déterminer les conséquences et les déterminants. Ces éléments pourraient ainsi à terme constituer des leviers d'action sur lesquels agir pour encore améliorer la régulation du sanglier et contribuer à une gestion durable des territoires.

INTERVENTION N° 4

M. THIBAUT GAYET



PROBLEMATIQUE D'HYBRIDATION ENTRE SANGLIER ET PORC, INCIDENCE EN MATIERE DE GESTION

FONCTION : Doctorant ONCFS - LBBE

CONTACT : thibault.gayet@univ-lyon1.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

L'hybridation est souvent considérée comme une menace à l'intégrité génétique des populations sauvages. Elle est difficile à détecter quand les espèces sont proches génétiquement, comme le sanglier et sa sous-espèce domestique, le cochon. Ce dernier a subi une forte sélection génétique pour augmenter certains critères de production (taille de portée, vitesse de croissance). Il a d'ailleurs été suggéré que l'introduction de ces gènes sélectionnés par l'Homme dans les populations de sangliers puisse expliquer, en partie, l'augmentation démographique actuelle de l'espèce. Afin de vérifier cette hypothèse, des outils de détection fiables sont nécessaires. Pour cette étude, nous avons donc comparé l'efficacité de deux outils moléculaires pour détecter les phénomènes d'hybridation dans une population de sangliers, ainsi que dans un échantillon d'animaux tués à la chasse présentant des traits proches du cochon (grandes oreilles, groin court, etc).

INTERVENTION N° 5

M. MARC VALAT



DE LA GESTION DU LOISIR CHASSE A LA GESTION D'UNE ESPECE EN SURABONDANCE : POINT DE SITUATION SUR LE DEPARTEMENT DU GARD

FONCTION : Directeur de la FDC 30

CONTACT : valat@fdc30.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

Conscient que la dimension sociale est capitale dans la gestion du sanglier, la Fédération des Chasseurs du Gard a recruté un élève ingénieur d'Agro Paris Tech dans le cadre du Projet MediSanglier. Sur 3 communes du Gard, cet élève a fait une analyse sociologique des pratiques de chasse et de gestion des populations de sanglier, choisies par les sociétés de chasse, dans le cadre réglementaire imposé par le SDGC et les arrêtés préfectoraux. La perte du lien chasseur agriculteur engendre des conflits que les sociétés de chasse, la fédération des chasseurs, les mairies et l'administration sont amenées à gérer.

Au-delà de cette analyse sociologique de la gestion du sanglier à l'échelon communal voire infra communale, le Directeur de la fédération des chasseurs du Gard fait un bilan sans concession de la situation de son département, à l'interface entre la gestion du loisir chasse et la maîtrise des populations de sangliers. Dans ce bilan, différentes dimensions seront successivement considérées : environnementale, écologique, sociale autour de la pratique de la chasse, cynégétique et réglementaire, organisation du droit de chasse, administrative, juridique dans la procédure amiable d'indemnisation sont successivement abordées.

La situation sur le terrain tout autant que le montant des indemnisations ayant dépassée les 800.000 € en 2016-2017 a engendré le lancement d'une expérimentation de destruction d'une ampleur inédite, censée venir en appui aux mesures classiques de prélèvement par la chasse, de prévention, et d'indemnisation. Sur 4 unités de gestion et 68 communes, l'expérimentation basée sur des autorisations de tirs et de cages pièges ables, en avril mai 2017. Un premier bilan de cette opération sera présenté.

INTERVENTION N° 6

MME CHRISTINE SAINT ANDRIEUX



COLLISIONS ROUTIERES EN FRANCE : EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE, QUELLES STATISTIQUES, QUELS SUIVIS, QUELS OUTILS ?

FONCTION : Chef de projet - Equipe "Suivi des populations Ongulés sauvages" ONCFS

CONTACT : christine.saint-andrieux@oncfs.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

Il n'y a pas en France de méthode généralisée pour suivre le nombre de collisions. De 2007 à 2009 le Fonds de Garantie des assurances obligatoires remboursait la totalité des dommages matériels et corporels ainsi que la franchise des conducteurs assurés « tous risques ». Cette période nous a permis d'analyser les facteurs de collisions à partir des fichiers constitués par le FGAO.

Une autre étude a été réalisée à partir des données de suivi collisions par les FDC sur 9 départements dans les années 1990 à 2005.

Concernant le sanglier, il apparaît que les collisions sont plus fréquentes sur les territoires avec de fortes densités de prélèvements, mais aussi dans les milieux urbanisés et avec de fortes densités d'autoroutes et de voies rapides. Les départements les plus peuplés sont les plus touchés. De façon surprenante La proportion de collisions avec les sangliers a proportionnellement beaucoup plus augmenté que la proportion des sangliers tirés dans les réalisations totales ongulés.

Le manque d'informations précises sur les collisions ainsi que l'absence d'efficacité des dispositifs anticollisions ne permettent pas de résoudre de façon efficace cette problématique qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

INTERVENTION N° 7
MME CORALIE MOUNET



**CONFLITS, CONTROVERSES ET 'VIVRE ENSEMBLE' :
COMPLEXITE DES JEUX D'ACTEURS AUTOUR DE LA
GESTION DU SANGLIER**

FONCTION : Chargée de recherche CNRS

CONTACT : coraliemounet@hotmail.com

RESUME DE L'INTERVENTION :

La communication traitera des conflits que suscite la gestion des sangliers dans diverses situations du département de l'Isère, entre espaces protégés ou espaces sans statut particulier. Pour analyser ces situations conflictuelles confrontant les mondes agricole, forestier, cynégétique et naturaliste, nous étudierons les controverses sur l'état des populations de sangliers, sur les comportements spatiaux des animaux, etc. et sur les bonnes manières de gérer cet animal et plus globalement le territoire. Nous nous intéresserons ensuite aux modes de résolution des conflits, notamment à travers des formes de médiation.

INTERVENTION N° 8 (PARTIE 1)

MME CHRISTINE SAINT ANDRIEUX



**(I) EVOLUTION DES PRELEVEMENTS, DEGATS DE SANGLIER
ET CARTE DES POINTS NOIRS EN ZONE MEDITERRANEENNE
– (II) RESULTATS DU QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX
FEDERATIONS DES CHASSEURS CONCERNANT LES OUTILS
DE GESTION ET DE PREVENTION.**

FONCTION : Chef de projet - Equipe "Suivi des populations Ongulés sauvages" ONCFS

CONTACT : christine.saint-andrieux@oncfs.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION (PARTIE 1) :

Depuis 1973 le réseau cervidés sanglier devenu réseau ongulés sauvages ONCFS-FNC-FDC enregistre et analyse les données tableaux de chasse des ongulés en France.

Les réalisations nationales sanglier sur cette période ont été multipliées par 19, atteignant le record historique de presque 693 000 sangliers prélevés par la chasse. Sur les 3 régions concernées par l'atelier MediSanglier (Occitanie, Paca Corse et Aura) les tableaux sangliers ont été multipliés par 34 et atteignent sur la dernière saison 2016-2017 presque 319 000 animaux, avec plusieurs départements dépassant 20 000 animaux réalisés.

L'analyse de l'évolution des tableaux de chasse sur les 5 dernières saisons montre que 79% des départements de cette région sont encore en augmentation du nombre de sangliers tirés, 15% en stabilisation et 6% en régression. Ces chiffres sont équivalents à la moyenne nationale.

Il semblerait que lorsque le sanglier est classé nuisible les départements maîtrisent plus facilement l'évolution des populations.

INTERVENTION N° 8 (PARTIE 2)

M. MATTHIEU SALVAUDON



FONCTION : Adjoint au Directeur du service dégâts FNC

CONTACT : msalvaudon@chasseurdefrance.com

RESUME DE L'INTERVENTION (PARTIE 2) :

Les dégâts du grand gibier, dont principalement du sanglier, sur récolte et cultures agricoles entraînent de nombreux conflits locaux. Des généralités sont souvent explicitées et véhiculées bien que la situation soit très variable sur les échelles temporelle et spatiale.

Ainsi un état des lieux général est donné sur la grande zone méditerranéenne.

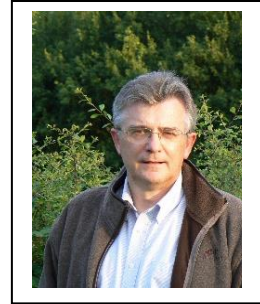
Un focus est particulièrement fait sur les communes à dégâts significativement plus importants des autres au sein des départements, appelées communes « points noirs ».

Pour prévenir et gérer les populations de sanglier différentes méthodes et outils réglementaires sont mis en œuvre. Un état des lieux en est fait par une enquête menée auprès des fédérations des chasseurs sur la saison 2016-2017.

Enfin, par cette même enquête, un inventaire est présenté des différents modes de financement des indemnisations, mis en œuvre par les fédérations départementales des chasseurs.

INTERVENTION N° 9

M. YVES LECOCQ



TENDANCE D'ÉVOLUTION DU SANGLIER ET SYSTEMES D'INDEMNISATION MIS EN PLACE DANS LES AUTRES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE

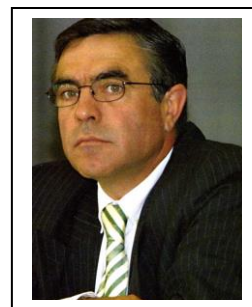
FONCTION : Ex-S.G. de la FACE

CONTACT : ylecocq@wilduse.eu

RESUME DE L'INTERVENTION :

Basé notamment sur son expérience professionnelle en tant que vétérinaire et chasseur depuis plus de 45 ans, Secrétaire Général de la Fédération européenne des chasseurs, la FACE (1983/2015) et Président de l'Union Internationale des Biologistes de Gibier (2011/2013), l'auteur présente une perspective européenne sur la problématique de la gestion des populations de sanglier. Après un bref aperçu du statut juridique et biologique de l'espèce au niveau de l'Europe, il aborde la question des facteurs susceptibles d'influencer la démographie des populations, l'impact sur les différents intérêts socioéconomiques mais aussi sur la biodiversité, les pratiques de chasse et les autres aspects de la gestion cynégétique ainsi que la régulation des populations par d'autres techniques. Il passe ensuite en revue les quatre grands modèles de mesures de prévention / dédommagement / compensation en Europe, chacun avec leurs avantages et désavantages, en formulant finalement quelques suggestions ou idées pour la situation en France.

INTERVENTION N° 10
M. JEAN-CLAUDE RICCI



**PRESENTATION DE DIFFERENTS MODELES D'ÉVALUATION
DES POPULATIONS ET DU RISQUE DE DOMMAGES A
L'AGRICULTURE DEVELOPPES PAR L'INRA**

FONCTION : Directeur scientifique de l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique

CONTACT : instmed@impcf.com ou jc.ricci@impcf.eu

RESUME DE L'INTERVENTION :

Dans les années 1990, l'INRA de Toulouse (Laboratoire de faune sauvage et de cynégétique – IRGM) a développé deux modèles à partir des données récoltées sur le sanglier en collaboration avec deux FDC de Languedoc Roussillon (Aude et Hérault).

Le premier (Badia et al. 1991 in Ecological Modelling) permet d'estimer les effectifs de sangliers à partir des données de prélèvements contenues dans les carnets de battue (nombre de chasseurs, nombre de battues, prélèvements, poids des mâles et des femelles). Ce modèle linéaire logistique permet d'estimer les effectifs (\pm IC) à mi saison de chasse et ainsi de comparer les résultats d'une année à l'autre et donc de pouvoir intervenir en augmentant l'effort de capture. Ce modèle devra être actualisé notamment par la mise à jour des vitesses de croissance pondérale actuelles et appliqué à l'échelle des unités de gestion mises en place désormais par chaque FDC.

Le second modèle a été réalisé par l'INRA en collaboration avec l'UMR CNRS Biologie quantitative de Toulouse-Université P. Sabatier (Spitz et al.1996 in Journal of Biological Systems et Spitz & Lek.1999. in Journal of Applied Ecology). Ce modèle s'appuie sur les réseaux de neurones et a pour triple but :

- D'une part de prédire la fréquence de l'impact des sangliers dans une parcelle ou un bloc de parcelles cultivées (17 descripteurs de l'environnement sont mesurés) : $R^2=0.91$.

- D'autre part de prédire la présence ou l'absence d'impact sur les parcelles au cours d'une semaine donnée (11 descripteurs permanents et 5 descripteurs instantanés) : 80% de bonnes prédictions.
- De permettre une évaluation « coût-bénéfice » selon les probabilités de risques et ainsi de mieux optimiser les actions entre « prévention, protection et compensation ».

Il est proposé de faire actualiser et améliorer si possible ces deux modèles par des biostatisticiens (Appel d'offre : FNC-FRC-Conseils régionaux) afin d'en faire des outils d'aide à la décision (OAD) mis à la disposition des gestionnaires et des agriculteurs pour d'une part mieux anticiper sur la dynamique inter annuelle de l'espèce à différentes échelles et identifier des zones à haute probabilité de risques et de coûts afin d'appliquer , localement et par anticipation , des mesures de protection adaptées avant la pénétration des sangliers dans les parcelles. Les outils informatiques désormais disponibles notamment les Systèmes d'Information Géographique (SIG) devraient très largement diminuer les coûts des diagnostics réalisés en totalité sur le terrain à l'époque (optimisation).

INTERVENTION N° 11

M. CHARLES LAGIER



« DROITS DU SANGLIER » ET EVOLUTION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION NOTAMMENT DU SYSTEME D'INDEMNISATION

FONCTION : Avocat, Conseil national de la Fédération Nationale des Chasseurs

CONTACT : ch.lagier@wanadoo.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

L'explosion des populations de sangliers, d'une manière générale sur le territoire français, interpelle. La chasse française doit répondre à un nouveau défi, celui de l'abondance d'une espèce pouvant provoquer des nuisances multiples (dégâts agricoles, collisions routières, désagréments urbains et périurbains,...). Il apparaît que les termes de la législation et de la réglementation en vigueur aujourd'hui ne sont plus adaptés à la chasse et à la gestion du sanglier. Il faut donc préparer un vrai chamboulement juridique. Ce sera l'objet du projet présenté par la Fédération Nationale des Chasseurs dans le cadre d'une grande loi sur la chasse lors de l'année 2018.

INTERVENTION N° 12

M. ÉRIC BAUBET



LE POINT SUR L'UTILISATION DE L'AGRAINAGE DE DISSUASION APPLIQUE AU CONTEXTE MEDITERRANEEN

FONCTION : Chef équipe expertise gestion & Chef de projet études sangliers

CONTACT : eric.baubet@oncfs.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

De très nombreuses études montrent que le régime alimentaire de l'espèce *Sus scrofa* est de type omnivore, avec souvent plus de 95 % d'origine végétale. Une échelle des préférences alimentaires du sanglier établie empiriquement montre que le maïs grain figure au deuxième rang, après les fructifications forestières (glands, faines ...). Le maïs est une alimentation de substitution lorsqu'il est utilisé dans son principe de mise en œuvre pour de l'agrainage dissuasif. La nourriture est distribuée en forêt pour réduire la fréquentation des cultures agricoles durant la période où elles sont sensibles et moins attractives que le grain distribué. Il est efficace pour réduire les dégâts sur semis de maïs, sur céréales à paille jusqu'à la récolte, sur vigne jusqu'à la récolte, mais ne protège pas le maïs en lait et en maturation. Des suivis radio- télémétriques dans différents types d'habitats, dont le milieu méditerranéen, montrent que l'agrainage dissuasif est efficace pour limiter l'impact des sangliers dans les cultures agricoles.

INTERVENTION N° 13
MME LOLITA ARRIGHI



**PLAN NATIONAL DE MAITRISE DU SANGLIER, LE POINT
DE VUE DE L'ADMINISTRATION CONCERNANT LE
SANGLIER ET SA GESTION SUR LES DEPARTEMENTS
MEDITERRANEENS**

FONCTION : Responsable unité chasse - DDTM du Gard

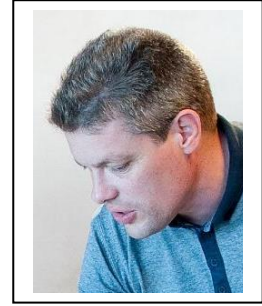
CONTACT : lolita.arrighi@gard.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

Lancé depuis 2009, le Plan National de Maîtrise du Sanglier (PNMS) a sans conteste permis d'accroître notablement les prélèvements de sangliers par la chasse dans l'arc méditerranéen. Pour autant, il ne peut être conclu à ce jour que l'augmentation des populations de ce gibier est pleinement maîtrisée, d'autant que les dégâts agricoles restent à des niveaux préoccupants. À la veille de la relance du PNMS par le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), un retour d'expérience de DDT(M) du sud de la France conclut à une demande d'ingénierie territoriale déployée sur les secteurs de plus forts dégâts et/ou de sous-chasse pour chasser mieux plutôt qu'à une demande d'évolution du droit existant. De même, l'accent est mis sur le besoin d'améliorer la protection des cultures ainsi que sur la demande de développement par la recherche de valeurs guides de prélèvements.

INTERVENTION N° 14

M. XAVIER ROMERO



SUIVI ET APPUI FINANCIER DE LA REGION SUR LE PROJET MEDI SANGLIER : POURQUOI CETTE INITIATIVE ET QUELLES SONT LES ATTENTES D'UNE COLLECTIVITE ?

FONCTION : Chargé Aménagement Rural – Service Territoires, Aménagement Rural et Forêt - Conseil Régional Occitanie

CONTACT : xavier.romero@laregion.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

La Région accompagne les projets des Fédérations de chasseur autour de plusieurs thématiques :

- Développement d'activités économiques durable sur les territoires
- Maintien de la qualité des territoires et développement de la biodiversité
- Protection de l'environnement
- Formation, sensibilisation et communication

Cet accompagnement s'insère dans une politique plus globale en faveur du développement durable des territoires ruraux notamment par le maintien et le développement de l'agriculture. Cependant, pour mener cette reconquête agricole, il est nécessaire de trouver des solutions nouvelles pour lever les freins rencontrés. La forte présence de grand gibier sur les secteurs en déprise est un de ces freins. Les actions menées ces dernières années montrent qu'il n'y a pas de solution simple et unique et qu'il sera nécessaire en de nombreux points d'associer les acteurs pour parvenir à construire des solutions efficaces et adaptées à chaque situation pour favoriser la reconquête agricole tout en préservant, voir en développant le loisir chasse.

MediSanglier : Médiation territoriale pour la gestion du sanglier entre pleinement dans cette dynamique et c'est pourquoi la Région Occitanie a décidé d'accompagner ce projet.



INTERVENTION N° 15
MME STEPHANIE DESVAUX
M. GEOFFREY PETIT



**PROBLEMATIQUES SANITAIRES DES
POPULATIONS DE SANGLIER : FOCUS SUR
LA MALADIE DE L'ŒDEME ET PESTE
PORCINE AFRICAINE EN FRANCE**

FONCTION : Chargée d'étude - Animatrice
nationale du dispositif SYLVATUB
CONTACT : stephanie.desvaux@oncfs.gouv.fr

FONCTION : Doctorant
CONTACT :
geoffrey.petit@cirad.fr

RESUME DE L'INTERVENTION :

La maladie de l'œdème a été détectée pour la première fois chez des sangliers en Ardèche en 2012. Geoffrey Petit va présenter un épisode de maladie de l'œdème, les conséquences sur les sangliers, les signes à surveiller, ainsi que les réactions à avoir lors de mortalités anormales de sanglier pour faciliter le diagnostic dans le cadre du réseau Sagir.

La Peste Porcine Africaine (PPA), circule actuellement à l'Est de l'Europe (Pologne et Etats baltes) et s'est étendue en 2017 jusqu'à émerger en République Tchèque, Roumanie... Cette présentation vise à présenter aux fédérations de chasseurs, les travaux en cours qui permettront d'assurer une bonne surveillance pour détecter au plus vite le premier cas en France, si la PPA arrivait, ainsi que les mesures de surveillance qui seront mises en place suite à ce cas.

INTERVENTION N° 16 (PARTIE 1)
MME CHRISTINE SAINT ANDRIEUX



**PRESENTATION DE DEUX OBSERVATOIRES : (1)
L'OBSERVATOIRE DU SANGLIER (2) L'OBSERVATOIRE
DE LA GRANDE FAUNE ET DES HABITATS : OBJECTIFS,
FONCTIONNEMENT ET RESULTATS POUR LES
FEDERATIONS**

FONCTION : Chef de projet - Equipe "Suivi des populations Ongulés sauvages" ONCFS

CONTACT : christine.saint-andrieux@oncfs.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION (PARTIE 1) :

L'observatoire national « reproduction du sanglier et fructification forestière » qui a pour objectif de mieux connaître l'influence des productions de fruits forestiers (glands, faînes et châtaignes) sur la reproduction des laies a maintenant deux années complètes de suivi pour les territoires ayant rejoint le dispositif en 2015. Au total 26 territoires sont partenaires de ce projet en 2017, et engagés pour au moins cinq années de suivi.

Les premiers résultats sont déjà riches d'enseignements. Ils montrent la diversité de la situation de cette espèce en France, aussi bien au niveau des poids des animaux que de la reproduction selon les territoires concernés. Après deux années de suivi, sur certains sites avec une fructification très différente d'une année à l'autre, il a été clairement observé un décalage de plusieurs mois pour l'entrée en cycle des laies.

L'investissement fort des techniciens de FDC, des chasseurs, des forestiers et de l'ONCFS montre tout l'intérêt que portent les gestionnaires au sanglier, et leur besoin d'en apprendre plus pour mieux gérer localement leurs populations.

INTERVENTION N° 16 (PARTIE 2)
MME CHRISTINE SAINT ANDRIEUX



SOUS LA SUPERVISION DE MME MARYLINE PELLERIN

FONCTION : Chef de projet - Equipe "Démographie et gestion des cervidés"
ONCFS Unité Ongulés Sauvages

CONTACT : maryline.pellerin@oncfs.gouv.fr

RESUME DE L'INTERVENTION (PARTIE 2) :

L'Observatoire Grande Faune et Habitats (OGFH) est une association qui rassemble depuis 2002, chasseurs, forestiers, agriculteurs, naturalistes, gestionnaires, scientifiques et décideurs. Elle a pour but d'aider à gérer durablement la grande faune sauvage : cerf, chevreuil, chamois, mouflon et leur environnement. L'Observatoire Grande Faune et Habitats participe à la définition des politiques environnementales publiques en assurant diverses missions d'intérêt général :

- Expertises, suivis « ongulés-environnement »,
- Assistance technique, analyse des données, diagnostics,
- Aide à la médiation et à la concertation,
- Aide aux décisions de gestion/plans de chasse, gestion sylvicole, biodiversité : tableaux de bord,
- Expérimentations/aménagements de milieux en faveur du grand gibier, gestion adaptative, génie cynégétique,
- Publications, formations pratiques, etc...

Grâce à son fonctionnement unique et à son réseau de 15 territoires, l'OGFH permet de développer des approches innovantes au plan local et national. Sur chaque territoire de référence, plusieurs centaines de bénévoles et de professionnels d'horizons différents participent en commun aux suivis « ongulés-environnement » sur de vastes unités naturelles : parcs naturels régionaux, parties de départements.

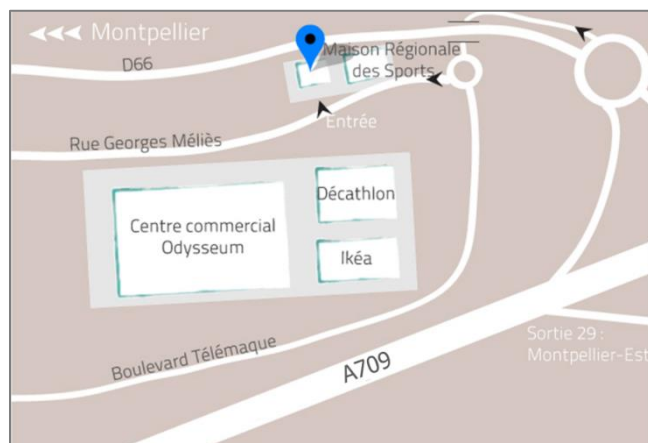
L'expérience de l'Observatoire est aujourd'hui reprise par d'autres régions.



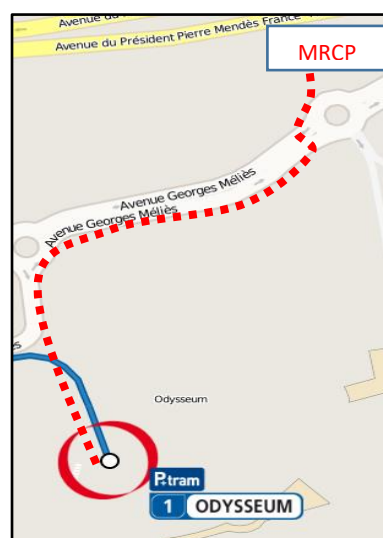
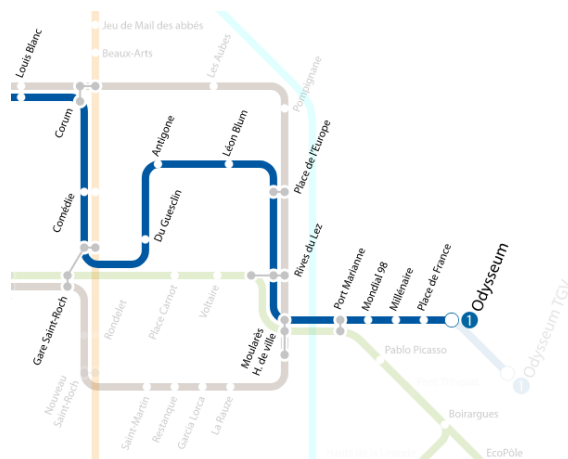
PLAN D'ACCES

MAISON REGIONALE DE LA CHASSE ET DE LA PECHE
1039 RUE GEORGE MELIES
34 967 MONTPELLIER CEDEX 2

- **En voiture** : Autoroute A 709 (sortie 29)



- **En tramway** : ligne 1 – Arrêt Odysseum (terminus)



PERSONNE CONTACT

Amandine KREYER

amandine.kreyer@gmail.com

06 59 39 19 28

MAISON REGIONALE CHASSE PECHE
1039 rue Georges MELIES CS 37093 – 34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél : 09 72 55 30 70 – Fax : 09.72.55.25.29 Email frclr@wanadoo.fr
Association loi 1901 – Siret : 44372630200047 – APE 9312Z

